



PRÉFET D'EURE-ET-LOIR

PREFECTURE
Direction des Relations avec les Collectivités Locales
Bureau des Finances Locales
Affaire suivie par Mme Marie-Laure MOHIER
Tél : 02 37 27 71 07
Fax : 02 37 27 72 59
Mél : marie-laure.mohier@eure-et-loir.gouv.fr

Chartres le 28 janvier 2016

**Arrête portant dissolution d'une régie de recettes
d'Etat auprès d'une police municipale
- Commune de Chartres -**

Le Préfet d'Eure et Loir,
Officier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre national du Mérite,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2003-0450 du 17 juin 2003 portant institution d'une régie de recettes auprès de la police municipale de la commune de Chartres ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2014072-0002 du 13 mars 2014 nommant Monsieur Eric DUVALLET en qualité de régisseur titulaire ;

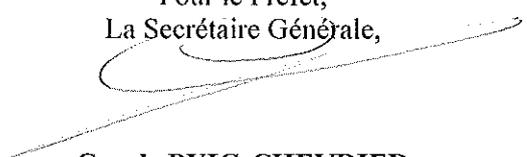
Vu le courrier de la commune de Chartres en date du 8 janvier 2016 ;

ARRETE

Article 1^{er} : La régie de recettes auprès de la police municipale de la commune de Chartres est dissoute à compter du 4 février 2016, à l'issue de la remise de service de Monsieur Eric DUVALLET, régisseur titulaire.

Article 2 : Madame la Secrétaire Générale de la Préfecture d'Eure-et-Loir, Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques d'Eure-et-Loir et Monsieur le Maire de Chartres sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Le Préfet,
Pour le Préfet,
La Secrétaire Générale,


Carole PUIG-CHEVRIER

